

Mondialisation, Crises et Migrations

Pierre Jacquet
Cercle des Economistes

Qu'elles résultent d'une volonté délibérée (par exemple, les phénomènes de peuplement ou de colonisation, mais aussi, plus généralement, l'aspiration à la mobilité¹), d'une réaction aux crises de tous ordres qui frappent les sociétés (crises, famines, guerres, phénomènes environnementaux), ou encore d'exodes massifs contraints et subis, comme la traite des esclaves, les migrations sont un moteur et un produit de l'Histoire. Gildas Simon (2002) rappelle ainsi qu'elles sont à la base de la formation de la plupart des sociétés, car l'occupation de l'espace par l'espèce humaine s'est fondamentalement réalisée par le biais de déplacements et de migrations. Le rôle qu'elles ont joué lors d'une première phase de mondialisation à la fin du 19^{ème} siècle a été largement analysé², mais la phase actuelle de la mondialisation a été davantage caractérisée par le maintien de restrictions aux mouvements de personnes en comparaison des échanges de biens et services ou des mouvements de capitaux. Les politiques migratoires restent encore une affaire essentiellement nationale. On peut penser que faute d'une compréhension suffisante du phénomène et de ses différentes dimensions, mais aussi d'une approche globale et coopérative, le risque est grand de politiques inadaptées, sur les plans à la fois économique, humain, social et politique, national et international, autant qu'en termes de gouvernance de la mondialisation.

La crise actuelle va-t-elle modifier profondément les problématiques migratoires ? Elle joue à la fois sur la demande et l'offre de migrants et peut atténuer temporairement la pression migratoire perçue dans les pays industrialisés. Par exemple, elle soulage temporairement les goulots d'étranglement sur leurs marchés du travail et affaiblit de ce fait la demande pour certaines formes de qualification à travers l'immigration. Elle peut aussi, pour des raisons d'économie politique au moment où le chômage augmente substantiellement, déplacer les équilibres politiques vers des politiques migratoires plus restrictives. Elle peut aussi, dans les pays d'origine des migrations, priver les migrants potentiels des ressources financières nécessaires pour envisager la migration. Elle peut, à travers ses impacts différenciés, se traduire par l'émergence de nouvelles géographies migratoires. Mais, au-delà des spéculations, le phénomène migratoire mérite des analyses qui vont au-delà de la conjoncture, fût-elle aussi grave qu'à présent.

L'objectif de ce tour d'horizon introductif est de cerner davantage, au-delà de la crise actuelle, les problématiques des migrations, dans leurs dimensions de court, moyen et long termes, et de faire le lien entre ces problématiques et les enjeux du développement au Sud, la poursuite de la prospérité au Nord et plus généralement la gouvernance de la mondialisation. Sur tous ces thèmes, il s'agit davantage de poser des questions plutôt que d'apporter des réponses qui échappent encore largement à notre compréhension du phénomène.

¹ Voir notamment Adelkhah et Bayart (2007), qui étudient différentes formes de mobilité qui ne relèvent pas toutes de la migration.

² Voir notamment O'Rourke et Williamson (1999, chap. 7 et 8). Gildas Simon (cité dans « Pays riche et vieux cherche immigrés », Le Monde, 28 avril 2007) note aussi que le pourcentage actuel de migrants internationaux (3 % de la population mondiale) est très inférieur au pourcentage atteint en 1910, estimé à entre 5% et 10%

Etat des lieux démographique

Le terme « migrant » englobe la plupart des personnes qui se rendent dans un pays étranger pour des raisons variées et pour une certaine durée (en général un an au moins). D'après la division population des Nations Unies, qui a mis à jour ses données et prévisions en 2008, le stock de migrants représentaient en 2005 3% de la population mondiale environ (190 millions, voir tableau 1), issus d'une migration volontaire ou subie. Ce chiffre peut paraître faible au regard du caractère souvent politiquement sensible des débats auxquels conduisent les pressions migratoires. Mais il s'agit d'une moyenne mondiale. D'après les Nations Unies, le stock de migrants représente en moyenne 9,5% de la population dans l'ensemble des pays industrialisés et 1,4% dans les pays en développement. L'effectif de migrants se décompose entre des migrants Nord-Nord (53 millions), Nord-Sud (14 millions), Sud-Sud (61 millions) et Sud-Nord (62 millions). Certains pays sont très largement peuplés par les migrations³ : c'est par exemple le cas des pays du Golfe (le stock de migrants représente 40% de la population à Bahrain, 78,3% au Qatar, 26% en Arabie Saoudite, 62% au Koweït, 71% aux Emirats Arabes Unis), ou de petits territoires comme Hong-Kong, Macao ou Singapour, parmi d'autres.

Tableau 1 : Estimation du nombre de migrants internationaux (1990-2005)

	Nombre de migrants internationaux (millions)		Accroissement (millions) 1990-2005	Distribution des migrants internationaux (en pourcentage)		Part des migrants internationaux dans la population (%)	
	1990	2005		1990	2005	1990	2005
Monde	154,8	190,6	35,8	100,0	100,0	2,9	3,0
Pays développés	82,4	115,4	33,0	53,2	60,5	7,2	9,5
Pays en développement	72,5	75,2	2,8	46,8	39,5	1,8	1,4
dont : PMA	11,0	10,5	-0,5	7,1	5,5	2,1	1,4
Afrique	16,4	17,1	0,7	10,6	9,0	2,6	1,9
Asie	49,8	53,3	3,5	32,2	28,0	1,6	1,4
Europe	49,4	64,1	14,7	31,9	33,6	6,8	8,8
Amérique latine et Caraïbes	7,0	6,6	-0,3	4,5	3,5	1,6	1,2
Amérique du Nord	27,6	44,5	16,9	17,8	23,3	9,7	13,5
Océanie	4,8	5,0	0,3	3,1	2,6	17,8	15,2

Source : Division de la population des Nations Unies (2006), *Trends in Total Migrant Stock : The 2005 Revision*.

Les trois quarts de l'ensemble des migrants recensés dans le monde en 2005 se répartissaient en 28 pays seulement, les Etats-Unis en abritant un sur cinq (38 millions en 2005). Les

³ Comme, d'ailleurs, les Etats-Unis.

destinations des migrants se sont cependant largement diversifiées : le nombre de pays accueillant plus d'un demi-million de migrants est passé de 30 en 1960 à 64 en 2005.

Avant même de questionner les déterminants des phénomènes migratoires, il faut rappeler que la démographie en est évidemment l'un des fondements (qui interagit avec toute une variété de déterminants potentiels comme les différentiels de niveaux de vie, les dynamiques des marchés de l'emploi, les questions environnementales, les conflits, les crises alimentaires ou encore l'attractivité des sociétés modernes et de la société de consommation notamment relayée par les médias). Il est donc important de revenir sur les grandes tendances démographiques et de dresser notamment un bilan des *transitions démographiques*. Cette expression désigne le processus, supposé décrire l'évolution de toutes les populations, qui consiste à passer de taux élevés de natalité et de mortalité à des taux beaucoup plus faibles. Dans un premier temps, la mortalité baisse du fait des progrès en matière de santé, mais la natalité reste élevée. La population s'accroît alors rapidement. Dans un second temps, la natalité baisse également. Le rythme d'accroissement démographique se ralentit, il peut y avoir diminution et vieillissement de la population (comme dans de nombreux pays industrialisés aujourd'hui, notamment du continent européen, où la population décline). Or, comme le montre le tableau 2 ci-dessous, la transition est partout largement achevée ou engagée, sauf pour l'Afrique sub-saharienne, qui reste dans la première phase et connaît globalement un rythme d'accroissement de la population élevé (tableau 2). Certes, l'Asie représente plus de la moitié de la population mondiale et fournit aujourd'hui le plus grand nombre de migrants internationaux, mais la dynamique de la population africaine annonce des bouleversements majeurs dans les prochaines décennies. La population du continent africain pourrait en effet doubler ou plus que doubler d'ici 2050 (en fonction de la rapidité de la baisse de la fécondité, qui reste aujourd'hui au niveau très élevé de 5,5 enfants par femme en moyenne), atteignant ou dépassant 2 milliards d'habitants. Les données rassemblées par la division population des Nations Unies lors de la révision de 2008 indiquent que 13 des 15 pays connaissant la baisse de fécondité la plus faible entre 1975-80 et 2005-10 sont des pays d'Afrique subsaharienne (les deux autres étant Samoa et l'Afghanistan). Le taux de croissance démographique moyen de l'Afrique subsaharienne est aujourd'hui de 2,5% par an, ce qui conduit à un doublement en 28 ans. Cette pression démographique accentuera très probablement les pressions migratoires internes et externes.

Tableau 2 : Indices synthétiques de fécondité

<i>Nombre d'enfants par femme</i>	1970	1985	1995	2005
Ensemble pays en développement	5,7	3,9	3,1	2,7
Pays les moins avancés	6,5	6,1	5,4	4,8
PMA d'Afrique sub-saharienne	6,6	6,7	6,5	5,8
Autres PMA	6,4	5,2	4,1	3,3
Autres pays en développement	5,6	3,6	2,8	2,4

Source : United Nations Population Division, *World Fertility Data 2008*, UN Population Division Policy Brief 2009/1, mars.

On notera sur le tableau 3 que la population africaine a été multipliée par plus de 4 en l'espace d'un demi-siècle (elle a été multipliée par 7 au 20^{ème} siècle), ce qui représente un choc démographique de très grande ampleur qui, certes, ne suffit pas à expliquer l'échec du développement économique et l'impuissance relative de l'aide au développement, mais ne les mettent pas moins en perspective.

Tableau 3 : Population des principales zones

	Population (millions)			Population in 2050 (millions)			
				Hypothèses de fécondité*			
	1950	1975	2009	Basse	Moyenne	Haute	Constante
Monde	2529	4061	6829	7959	9150	10461	11030
Pays développés	812	1047	1233	1126	1275	1439	1256
Pays en développement	1717	2014	5596	6833	7875	9022	9774
PMA	200	357	835	1463	1672	1898	2475
Autres PED	1517	2657	4761	5369	6202	7123	7299
Afrique	227	419	1010	1748	1998	2267	2999
Asie	1403	2379	4121	4533	5231	6003	6010
Europe	547	676	732	609	691	782	657
Amérique latine et Caraïbes	167	323	582	626	729	845	839
Amérique du Nord	172	242	348	397	448	505	468
Océanie	13	21	35	45	51	58	58

**Hypothèse moyenne* (resp. *basse* et *haute*) : la fécondité de tous les pays converge vers un taux de 1,85 (resp. 1,35 et 2,35) enfant par femme, selon une trajectoire plus ou moins longue (voire au-delà de 2050) dépendant des pays. *Hypothèse constante* : la fécondité de tous les pays reste au niveau estimé pour 2005-2010. Dans les hypothèses basse et moyenne, le taux de fécondité après convergence est donc inférieur au seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme).

Source : Division de la population des Nations Unies. World Population Prospects : The 2008 Revision. Highlights, http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2008/wpp2008_highlights.pdf.

Pour l'Europe, le doublement de la population africaine qui s'annonce et la jeunesse de cette population représentent un enjeu majeur d'organisation des relations de voisinage et d'aide au développement. Le différentiel de croissance démographique entre l'Europe et l'Afrique a conduit à faire de la mobilité des personnes un important sujet des relations entre les deux continents, même si les migrants d'Afrique sub-saharienne représentent aujourd'hui une faible proportion du total des migrants internationaux vivant en Europe et aux Etats-Unis. La migration des ressortissants du sous-continent s'organise davantage au niveau sous-régional.

Quant aux migrations internationales, elles sont susceptibles de répondre à d'autres déterminants que les seules pressions démographiques : déterminants économiques et environnementaux, crises et conflits, conditions de santé, accès aux ressources naturelles,

conditions d'accueil dans les pays hôtes (et, notamment, existence d'un stock de migrants facilitant l'insertion), politiques migratoires. Les modifications du climat, tant soudaines que progressives, pourraient entraîner l'apparition de nouveaux déterminants de la décision migratoire : modification de l'environnement, disparition de lieux de vie, impacts sur la production alimentaire, la santé, l'emploi.

Tableau 4 : Evolution des structures par âge

	Âge médian (années)			Âge médian en 2050			
				Hypothèses de fécondité*			
	1950	1980	2009	Basse	Moyenne	Haute	Constante
Monde	24,0	23,0	28,1	42,9	38,4	33,9	32,2
Pays développés	29,0	32,0	38,8	50,4	45,6	40,5	46,1
Pays en développement	21,6	20,1	25,7	41,7	37,2	32,8	30,4
PMA	19,5	17,5	19,3	32,3	29,0	26,2	20,4
Autres PED	21,9	20,4	26,8	44,2	39,4	34,6	33,7
Afrique	19,2	17,5	19,2	31,7	28,5	25,8	19,9
Asie	22,3	21,1	27,7	45,2	40,2	35,3	35,2
Europe	29,7	32,7	39,2	51,7	46,6	41,2	48,7
Amérique latine et Caraïbes	20,0	20,0	26,4	46,8	41,7	36,2	36,4
Amérique du Nord	29,8	30,0	36,4	46,6	42,1	37,4	40,4
Océanie	28,0	26,6	32,3	43,5	39,1	34,8	35,1

*Voir explications sous le tableau 2.

Source : Division de la population des Nations Unies. World Population Prospects : The 2008 Revision. Highlights, http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2008/wpp2008_highlights.pdf.

L'évolution démographique prévisible à horizon 2050 s'accompagnera de modifications importantes de la structure par âge de la population de nombreux pays (tableau 4). Chasteland et Chesnais (2006) considèrent que la structure par âge de l'ensemble des pays en développement devrait être similaire en 2035 à ce qu'elle était en 1980 dans les pays développés, mais avec des différences considérables entre pays suivant la vitesse de transition démographique. En 2005, 44% des habitants de l'Afrique subsaharienne avaient moins de 15 ans, deux habitants sur trois avaient moins de 25 ans. Cette dernière proportion était de 40% en Chine et de 30% en Europe. A l'autre extrémité de la pyramide des âges, 5% seulement de ces habitants avaient plus de 60 ans (Ferry, 2007), contre 10% des Chinois et 20% des Européens environ.

La différence des taux de croissance démographique peut entraîner des divergences entre les taux d'immigration et les taux d'émigration et de forts écarts de perception sur le phénomène

migratoire (Hatton et Williamson, 2009). Par exemple, pour des flux migratoires constants, la pression à l'immigration (vue des pays industrialisés) peut paraître s'accroître tandis que la pression à l'émigration (vue des pays d'origine) peut sembler s'atténuer. Hatton et Williamson (2009) attirent aussi l'attention sur le caractère euro- et américano-centrique des débats et travaux sur les migrations et considèrent que, dans une perspective historique, il serait erroné de penser que le taux de migration des pays en développement vers les pays riches va continuer à croître indéfiniment dès que la récession actuelle sera terminée.

Migrations et développement

Le phénomène migratoire du début du 21^{ème} siècle se distingue des migrations précédentes en ce qu'il relève d'un renversement des flux entre le Nord et le Sud: c'est dorénavant le Sud qui envoie des migrants vers le Nord (ou vers le Sud). Il faut, dans ces flux, distinguer les migrations volontaires et les migrations subies, et notamment les mouvements de travailleurs (temporaires ou permanentes, qualifiées ou non), les migrations issues des regroupements familiaux et les mouvements de réfugiés (politiques ou climatiques).

Du point de vue des pays en développement, trois dimensions économiques – non exclusives d'autres considérations tout aussi importantes - méritent d'être explorées : la dimension interne du phénomène migratoire, le lien entre migrations et financements du développement, et l'impact des migrations sur le capital humain.

Migrations internes

Tout d'abord, la problématique « migrations et développement » est la plupart du temps abordée sous l'angle des migrations internationales. Or, les migrations internes ont toujours accompagné le développement économique et social, notamment à travers l'exode rural, les gains de productivité agricole générant un surplus de main d'œuvre disponible pour le développement industriel et urbain tout en permettant de nourrir les populations urbaines. Les migrations internes en Chine, par exemple, ont joué un rôle important dans la dynamique de croissance et de réduction de la pauvreté. La migration est ainsi l'une des composantes essentielles du développement, puisqu'elle contribue à déterminer la localisation des hommes et des femmes sur le territoire, notamment en fonction de la localisation des ressources alimentaires et du potentiel économique.

Sur le continent africain, la croissance de la population, combinée à la pression déjà existante sur les ressources naturelles impose des gains de productivité agricole très substantiellement accrus, qui devront – défi supplémentaire - être générés tout en protégeant l'environnement. Ces transformations peuvent avoir un impact significatif sur la capacité d'absorption de la main d'œuvre dans le secteur agricole.

Tableau 5 : Besoins alimentaires des PED à l'horizon 2050

Indicateurs	Asie	Amérique latine	Afrique du Nord et Moyen-Orient	Afrique subsaharienne
Coefficient multiplicateur des besoins alimentaires 2050/2000 (projection P. Collomb)	2,34	1,42	Environ 2,5	5,14
Coefficient multiplicateur des besoins alimentaires 2050/2000 (projection modèle image)	1,9 à 2,1	2,7 à 3,4	3 à 3,1	3,4 à 3,8
Production en 2000 (milliards de tonnes)	1700	272	154	260
Production nécessaire en 2050 (milliards de tonnes)	4140	370	550	1340

Source : Griffon (2006). Les projections P. Collomb sont tirées de *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*, Paris, Economica pour la FAO (1999).

Le monde rural devrait de ce fait dégager un important surplus de main d'œuvre relativement aux capacités de création d'emplois ruraux, ce qui alimentera l'exode vers les villes ou l'urbanisation in situ⁴. L'urbanisation présente des défis économiques, sociaux, institutionnels et juridiques (statut de l'informel notamment) très considérables. L'explosion de la population urbaine dans les pays pauvres, pas seulement dans les grandes villes, ne peut en effet s'accompagner en temps réel de création d'activités économiques rémunératrices ni de l'équipement nécessaire en termes d'accès aux services essentiels. Les travaux d'économie géographique documentent les gains de productivité et de richesse que permet la mobilisation de rendements croissants à travers l'urbanisation. Mais il est encore peu probable que les villes africaines, insuffisamment équipées, contribuent à l'amélioration des conditions de vie ou au décollage d'une activité d'industrie et de services.

Les migrations internes jouent également le rôle d'assurance-risques pour les familles démembrées restées dans le monde rural. Les flux internes de transferts d'argent et la fuite des compétences du monde rural vers les villes sont des problématiques aussi pertinentes et importantes au niveau local qu'au niveau international. Au-delà des migrations internes, les migrations régionales jouent également un rôle important. Par exemple, plus de 60% des migrations d'Afrique Subsaharienne ont une dimension régionale. De très nombreux pays s'avèrent être à la fois des pays de départ, d'accueil et de transit pour les migrants internationaux. Ainsi, récemment, certaines zones fortes de départ (par exemple la Turquie, le Sénégal ou le Maroc) se sont davantage apparentées à des zones de transit, en accueillant transitoirement des migrants en provenance d'autres pays.

Transferts des migrants et financements du développement

⁴ L'étude Africapolis (partie du projet e-Geopolis d'étude des dynamiques de l'urbanisation de 1800 à aujourd'hui dans plusieurs régions du monde, voir <http://e-geopolis.eu>) documente ainsi la prolifération de petites agglomérations en Afrique de l'Ouest et remet en cause l'idée d'un exode rural massif vers les grands centres urbains, dont la croissance semble plutôt relever de la natalité endogène.

Tableau 5 : les pays les plus dépendants des transferts des migrants (2004-2008).

<i>Millions de dollars</i>	2004	2005	2006	2007	2008	% PIB
Tadjikistan	252	467	1019	1691	1750	45,5
Moldavie	705	920	1182	1498	1550	38,3
Lesotho	355	327	361	443	443	28,7
Honduras	1175	1821	2391	2625	2820	24,5
Liban	5591	4924	5202	5769	6000	24,4
Guyana	153	201	218	278	278	23,5
Jordanie	2330	2500	2883	3434	3434	22,7
Haïti	932	985	1063	1222	1300	20,0
Jamaïque	1623	1784	1946	2144	2411	19,4
République Kyrgyze	189	322	481	715	715	19,0
El Salvador	2564	3030	3485	3711	3881	18,4
Népal	823	1212	1453	1734	2254	15,5
Arménie	813	940	1175	1273	1300	13,5
Nicaragua	519	616	698	740	771	12,1
Philippines	11471	13566	15251	16291	18669	11,6
Guatemala	2627	3067	3700	4254	4472	10,6
Albanie	1161	1290	1359	1071	1071	10,1
Bangladesh	3584	4314	5428	6562	8893	9,5
Sierra Leone	25	2	50	148	150	9,4
République dominicaine	2501	2719	3084	3414	3575	9,3
Cap Vert	113	137	137	139	139	9,2
Maroc	4221	4590	5451	6730	6730	9,0
Sénégal	633	789	925	925	1000	8,5
Togo	179	193	229	229	229	8,4
Guinée-Bissau	28	28	28	29	30	8,3
Sri Lanka	1590	1991	2185	2527	2720	8,1
Dominique	23	25	25	26	30	8,0
Vietnam	3200	4000	4800	5500	5500	7,9
Ouganda	311	323	665	849	875	7,2
<i>Afrique sub-saharienne</i>	<i>8021</i>	<i>9382</i>	<i>12871</i>	<i>18584</i>	<i>19752</i>	<i>2,6</i>

Source : Banque mondiale (2009). Les données pour 2008 sont extrapolées à partir des chiffres jusqu'à octobre 2008.

Le deuxième angle est celui du financement du développement, d'une part avec la prise en compte du rôle des transferts des migrants (intervenant dans un cadre individuel ou collectif), source importante de financement pour les pays d'origine, d'autre part avec le rôle des diasporas dans le développement de leurs pays et communautés d'origine, au-delà du seul aspect financier (flux d'information et d'innovations, connaissance des pays, propension à y investir, accès à des services non existants dans le pays d'origine, etc.). La crise actuelle conduit en 2009 à une baisse marquée et peut être durable de ces transferts (en fonction de l'horizon et du profil de la reprise), alors même qu'ils représentent dans plusieurs pays une

proportion importante du PIB et du financement de l'économie (voir tableau 5). Il est aussi important de ne pas considérer les transferts des migrants de façon isolée et de penser leur rôle en liaison avec les autres flux de financement du développement. Au-delà de l'épargne interne, il s'agit des flux d'investissements directs étrangers (qui mobilisent notamment les diasporas), des flux de dette privée et d'investissements de portefeuille, et de l'aide publique au développement. De ce point de vue, la crise actuelle ne se traduit pas par un problème particulier concernant les transferts des migrants, mais plus largement par un assèchement des financements externes du développement, dont ces transferts font partie⁵. En outre, la question parfois posée de savoir ce que financent ces transferts (consommation ou investissement) doit être abordée de façon plus macroéconomique : s'il y a insuffisance des investissements internes dans les pays en développement, ce n'est pas parce que les transferts des migrants financeraient plutôt des dépenses de consommation, mais c'est essentiellement parce que le climat de l'investissement n'est pas suffisamment favorable si bien que les projets d'investissement rentables sont trop rares, ou que l'information sur ces projets d'investissement rentables ne circule pas suffisamment. La réponse n'est sûrement pas de chercher à orienter artificiellement les transferts vers l'investissement. En revanche, il y a place pour une action publique, avec l'appui des bailleurs de fonds, pour améliorer l'efficacité des transferts d'argent (c'est-à-dire diminuer le coût des transferts), pour mobiliser davantage la propension naturelle des diasporas à s'intéresser à leur pays d'origine, pour accompagner des dynamiques d'investissements portées par les migrants, ou pour imaginer des mécanismes innovants susceptibles d'encourager des initiatives entrepreneuriales auxquelles les migrants prendraient part.

Brain drain ou brain gain ?

La troisième dimension est celle de la formation du capital humain, dans le contexte de la pénurie de capacités dont pâtissent certains pays en raison des taux d'émigration des travailleurs qualifiés. Ce qu'on appelle le « brain drain » comporte plusieurs aspects complémentaires : d'une part le fait que les migrations représentent une perte de capital humain pour les pays d'origine ; d'autre part, ces migrations posent également un problème fiscal et budgétaire, dans la mesure où au moins une partie de l'acquisition de qualifications est financée par des ressources publiques dans le pays d'origine (certains migrants qualifiés se forment aussi directement à leurs frais dans des universités de l'OCDE) : est-il légitime d'utiliser des ressources fiscales, ou des ressources externes, pour financer l'éducation d'individus qui iront ensuite travailler dans d'autres pays ? Les transferts des migrants suffisent-ils à compenser l'effort ainsi consenti ? Par ailleurs, les politiques migratoires sélectives des pays développés et l'expression de leurs besoins en travailleurs qualifiés exercent aussi un effet d'attraction incompressible, qui s'ajoute au manque d'opportunités locales pour valoriser les qualifications.

Sur ces questions, d'importantes recherches sont en cours, dont les résultats permettent de préciser et nuancer le phénomène de « brain drain » largement documenté par la littérature traditionnelle sur le sujet. Ces recherches identifient en effet plusieurs canaux à travers lesquels l'émigration peut aussi avoir des effets positifs pour le pays d'origine. Docquier (2007) discute ainsi cinq canaux complémentaire : tout d'abord, la possibilité de migrer valorise aussi la formation de capital humain (le retour sur le capital humain formé dans les pays pauvres est en général très supérieur lorsqu'il est utilisé à l'étranger) et incite donc les

⁵ Certains travaux récents trouvent que ces flux sont plus résilients que les autres flux financiers en provenance de l'étranger (par exemple, Banque mondiale 2009). Il est probable que leur résilience dans la crise actuelle dépende de la dynamique de l'emploi dans les pays développés.

individus à accumuler cette forme de capital. De même, la perspective de migrer peut conduire à un accroissement de l'investissement dans l'éducation supérieure ; un deuxième canal possible passe par les transferts des migrants, puisque la migration de personnes qualifiées génère de tels transferts, mais l'intensité de tels transferts semble négativement corrélée avec le degré de qualification (en volume, cependant, les transferts des migrants qualifiés peuvent être très significatifs) ; un troisième canal concerne la migration circulaire et le retour des migrants, qui permettent au capital humain et financier accumulé à l'extérieur de bénéficier aussi au pays d'origine (voir par exemple Mayr et Peri, 2008); un quatrième canal repose sur le fonctionnement des diasporas, dont les externalités de réseaux rendent la migration complémentaire du commerce et de l'investissement ; enfin, un dernier canal qui reste à explorer davantage concerne l'impact de la migration des personnes qualifiées sur la gouvernance et la corruption. On peut en effet penser que la possibilité de migrer réduit l'incitation à la corruption et la capture de rentes en valorisant davantage les comportements productifs.

Le bilan entre cet effet positif sur le capital humain et l'effet négatif de l'émigration est incertain. Cette coexistence d'effets positifs et négatifs suggèrent qu'il peut y avoir un taux optimal d'émigration de main d'œuvre qualifiée. Docquier (2007) suggère que ce taux optimal est positif (mais faible) dans de nombreux cas. Il l'estime à entre 5 et 10 %. Il constate qu'un pays en développement sur 4 connaît un taux d'émigration de main d'œuvre qualifiée inférieur à 5%. En revanche, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique centrale se situent au-dessus du seuil et restent probablement pénalisés en termes nets par la fuite des cerveaux.

La dimension financière des migrations de capital humain ne fait pas aujourd'hui l'objet d'une quelconque valorisation ni intégration dans les comptabilités nationales. Melonio (2008) propose d'établir des « balances migratoires » pour y remédier, en valorisant les mouvements de personnes par l'investissement public en éducation dont elles ont bénéficié. Cette approche permet à la fois de relancer l'idée de compensation au bénéfice des pays d'origine, mais aussi de mieux analyser le lien entre capital humain, politiques migratoires et croissance.

Le débat entre *brain drain* et *brain gain* pose aussi la question de l'angle d'approche que l'on retient. On peut s'intéresser à la logique de l'accumulation de capital humain dans un territoire donné, et le débat présenté ci-dessus relève de cette approche. Mais on peut aussi privilégier l'angle de l'accumulation individuelle de capital humain. La mobilité internationale des personnes leur permet a priori de maximiser leurs chances d'accroître leur capital humain.

Enjeux migratoires dans les pays du Nord

Bien que les migrations aient été partout, à des degrés certes divers, à l'origine de nos sociétés, elles continuent à susciter dans de nombreux pays du Nord de débats passionnels. Le sujet ne se réduit pas à l'analyse économique. La question de l'intégration sociale et de l'identité façonne aussi les politiques migrations, qui doivent prendre en compte plusieurs considérations.

Tout d'abord, les populations des pays riches vieillissent rapidement, voire déclinent (à l'exception notable des Etats-Unis, dont la population continue à augmenter à l'horizon de 2050 selon le scénario moyen des Nations Unies, grâce à un pourcentage d'immigration plus important qu'ailleurs). Par exemple, sans migration, et avec une hypothèse de taux de

participation inchangés, l'Europe, l'Asie centrale, les pays à hauts revenus de l'Asie de l'Est ainsi que la Chine, et l'Amérique du Nord, pourraient perdre 215 millions de travailleurs d'ici 2050 (l'Union européenne en perdant 66 millions), il y aurait alors deux retraités par personne active⁶. Avec les taux de fécondité actuels, il n'y a pas d'alternative au déclin démographique en Europe. Les migrations peuvent compenser en partie ce déclin (surtout en termes de niveau, moins en termes de croît démographique). Certains pays en déclin démographique tentent de développer des modèles de migrations temporaires, qui permettent à la fois d'accueillir une main d'œuvre étrangère nécessaire et d'éviter d'ajouter aux problèmes d'intégration déjà existants ceux de l'intégration d'une nouvelle génération de migrants.

Ce vieillissement pose de nombreux défis, en termes de dynamisme économique, de modes de consommation, de nature des biens et services produits, d'éducation et de formation, d'évolution des problématiques des dépenses de santé et de financement de la protection sociale dans toutes ses dimensions. Pour l'ensemble des pays développés, d'après la division population des Nations Unies (scénario moyen), la population âgée de 15 à 64 ans atteint un maximum en 2010 pour baisser ensuite de façon substantielle. Les politiques migratoires ne vont pas résoudre ce problème à elles seules, mais elles peuvent en atténuer l'impact. Selon les Nations Unies, par exemple, l'absence de migrations conduirait cette classe d'âge dans les pays développés à une baisse supplémentaire de 100 millions de personnes à l'horizon 2050.

Au-delà de cet aspect démographique, la nature des profils professionnels des migrants répondant aux besoins des différents pays jouera un rôle déterminant sur la nature des flux migratoires et sur leurs impacts sur les pays en développement. Les politiques migratoires sélectives pratiquées, par exemple tant au niveau des Etats-Unis (green card), que du Canada, du Royaume-Uni (système de points) ou de l'Union européenne (carte bleue), cherchent à répondre à ces enjeux. Mais ce « choix » peut s'exprimer de différentes façons : soit par des méthodes réglementaires et restrictives, dont la mise en œuvre sera nécessairement difficile, soit par des méthodes « positives », en améliorant l'attractivité des territoires, des universités, des centres de recherche et d'excellence. Les sociétés des pays développés présentent une certaine ambivalence vis-à-vis des migrations : d'un côté, certains groupes y sont opposés pour des raisons liées à la préservation de l'emploi ou aux problèmes d'intégration ; de l'autre, d'autres, structurés dans des organisations de la société civile, militent pour les droits de l'homme et pour une approche humaniste incompatible avec un protectionnisme migratoire trop marqué. Bhagwati (2003) considère de ce fait que le protectionnisme migratoire n'est plus une option.

Au total, pour les pays du Nord comme pour ceux du Sud, les migrations présentent des coûts et des avantages. Tout l'enjeu des politiques migratoires de part et d'autre, concernant les flux entrants et les flux sortants, est de chercher, dans la mesure du possible, à maximiser les bénéfices nets pour les pays d'origine comme pour les pays hôtes. Cela suppose au minimum une meilleure compréhension des phénomènes et une approche coopérative plus intense.

Quelle gouvernance mondiale des migrations ?

⁶ Cf. Banque Mondiale (2009). Ce rapport ajoute plus loin : « si les politiques migratoires actuelles et les autres facteurs économiques et politiques qui affectent la migration demeurent inchangés, seule une fraction minime du surplus de main-d'œuvre du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, à savoir 32 millions de personnes, ou moins de 15 pour cent de la perte de travailleurs dans les régions déficitaires—serait disposée à émigrer ou en mesure de le faire. »

Aujourd'hui, de multiples conventions régissent la protection des réfugiés, des migrants et des déplacés internes. Une convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants a été signée en 1990, mais n'a été ratifiée que par 45 pays en développement. Mentionnant les droits des migrants irréguliers, elle n'a pas été avalisée par les pays développés. Mais c'est une base sur laquelle de nouveaux accords pourraient utilement être trouvés. Les négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) traitent aussi d'un aspect des migrations, à savoir le mode 4 de l'Accord Général sur le Commerce des Services (GATTTS), c'est-à-dire la fourniture trans-frontières de services par le biais des déplacements de personnes fournissant ces services. La négociation sur les services a donc tout naturellement amené à négocier sur les conditions de mobilité des travailleurs, sujet sur lequel de nombreux pays en développement, notamment l'Inde, sont en première ligne. Elle n'a pour l'instant cependant pas abouti sur ce point.

Au-delà d'une dimension humanitaire et du problème des réfugiés (et de la nécessité de prévoir de protéger de nouvelles catégories de réfugiés, notamment les personnes déplacées en raison des changements climatiques), il y a plusieurs raisons qui militent pour inclure les mouvements de personnes dans le système de gouvernance mondiale. La première est d'inspiration humaniste : il est paradoxal que l'on se préoccupe de la liberté des flux de marchandises, de services et de capitaux alors que celle des mouvements de personnes n'est pas universellement admise. L'objectif pourrait être à terme de reconnaître le droit des personnes à choisir leur localisation comme un droit fondamental. Evidemment, cela poserait d'immenses problèmes d'ordre politique et juridique, puisque cela reviendrait à considérer que l'individu peut choisir son territoire et sa nation selon des règles à préciser. Mais c'était largement la situation jusqu'au 19^{ème} siècle. La seconde raison est d'ordre économique : la théorie économique indique que les mouvements de marchandises et de capital sont susceptibles (sous réserve de réglementations appropriées) d'accroître le niveau de vie général en permettant une meilleure allocation des ressources. Sur le papier, ce raisonnement s'applique également au facteur de production travail. En outre, les mouvements de personnes peuvent être parfois des substituts aux échanges de biens et services et aux mouvements de capitaux, mais ils sont aussi parfois complémentaires à ces échanges. La troisième raison relève de l'économie politique. L'absence de règles internationales communément acceptées laisse les politiques nationales vulnérables aux seules pressions politiques internes et au protectionnisme migratoire susceptible d'en découler. Or ce protectionnisme a fait déjà des dégâts dans le passé, notamment au début du 20^{ème} siècle où il a participé d'un mouvement de « dé-mondialisation » qui s'est prolongé jusqu'aux années trente et à la seconde guerre mondiale et a pesé sur le climat des relations internationales.

Quelles sortes de régulations et de coopérations mettre en place au niveau mondial ? Quelles normes retenir pour définir l'acceptabilité des politiques migratoires nationales ? Faut-il appliquer aux mouvements de personnes les mêmes principes généraux que ceux qui ont été peu à peu développés pour les mouvements des biens et services et les mouvements de capitaux (ouverture des frontières, non discrimination, traitement national) ? Plus fondamentalement, faut-il privilégier une approche multilatérale (comme c'est le cas pour le commerce de biens et services) ou une série d'accord bilatéraux, comme c'est plutôt à l'heure actuelle le cas (et comme c'est encore le cas sur beaucoup de thématiques environnementales) ?

Schiff (2007) analyse les difficultés politiques considérables qu'impliquerait la création d'une organisation mondiale pour les migrations comparable à l'OMC. Il pense que tout partage de souveraineté concernant des enjeux de population, qui sont beaucoup plus sensibles que les problématiques commerciales, est aujourd'hui improbable. A l'inverse, Bhagwati (2003)

recommande la création d'une Organisation mondiale des migrations, dont le rôle serait de juxtaposer les politiques migratoires des différents pays (Schiff reconnaît aussi ce rôle important d'échange d'informations au niveau multilatéral) pour en faire émerger des normes et des bonnes pratiques multilatérales. C'est aussi un rôle qui pourrait être confié à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), créée en 1954 (en dehors du cadre des Nations Unies) pour promouvoir les migrations « se déroulant en bon ordre et dans des conditions préservant la dignité humaine, pour servir les intérêts de toutes les parties concernées ». A l'instar du commerce mondial, il n'y a pas de raison d'opposer les démarches bilatérales ou régionales et l'établissement d'un nécessaire cadre multilatéral. Plus ce dernier paraît improbable, plus il est urgent de s'atteler à la tâche.

Conclusion : Quel rôle pour l'aide au développement ?

Les institutions d'aide ne peuvent pas éluder les problématiques migratoires, dont nous avons souligné l'interaction profonde avec les processus de développement. Mais la diversité et la complexité de ces problématiques rend illusoire toute tentative de dégager des constantes opérationnelles convaincantes. En particulier, l'intuition souvent proclamée d'une corrélation négative entre le niveau de développement et les pressions migratoires mérite d'être sérieusement contestée. Les travaux empiriques disponibles semblent plutôt confirmer une autre intuition, à savoir que, dans un premier temps, le développement économique donne aux pauvres les moyens de migrer. On peut ainsi s'attendre à une relation en cloche entre richesse par habitant et migrations. Cela n'empêche pas qu'à terme, au-delà du sommet de la cloche, l'enrichissement diminue en effet la pression migratoire. L'une des missions des agences d'aide doit être d'atteindre ce terme, certes, mais pas d'agir dans le court ou même moyen terme pour diminuer les flux migratoires. En revanche, elles ont un rôle à jouer pour faire en sorte que les migrations s'inscrivent dans une logique d'intérêts mutuels, pour les individus et les pays d'origine, et pour les pays d'accueil.

L'un des rôles de l'aide au développement peut être de diminuer les coûts de transactions impliqués dans les transferts aux migrants. Plusieurs initiatives ont été prises à ce titre. En particulier, un effort important a été consenti, notamment en France (www.envoirdargent.org) et, récemment, à l'initiative de la Banque mondiale (<http://remittanceprices.worldbank.org>), pour rassembler et diffuser l'information sur le coût des transferts en fonction des intermédiaires financiers qui les acheminent. Les agences d'aide peuvent également chercher à accompagner les initiatives des migrants et organisations de migrants actives dans le développement, en mettant en place des formations, des instruments de garantie, des projets dits de « co-développement », ou en facilitant l'établissement de partenariats entre les migrants, des entités de leurs pays d'origine, et différents acteurs au Nord (entreprises, collectivités locales, ONG par exemple). Les transferts des migrants peuvent aussi conduire à des schémas d'abondement dans lesquels les agences d'aide peuvent par exemple contribuer à accroître les incitations à l'investissement en ajoutant leurs propres ressources à celles des migrants, dans la ligne du programme mexicain « *tres por uno* »⁷.

Mais au-delà, l'enjeu n'est pas tant de traiter en tant que telles les problématiques migratoires, mais de construire une approche d'aide au développement qui intègre ces problématiques.

⁷ Ce programme a été lancé au Mexique en 2002. Il consiste à « faire levier » sur les ressources consacrées par les migrants à des investissements dans leurs communautés d'origine, en ajoutant à chaque dollar transféré par des migrants un dollar du gouvernement fédéral, un dollar du gouvernement local et un dollar de la municipalité. Un dollar des migrants conduit ainsi à 3 dollars additionnels pour l'investissement local, soit 4 dollars au total.

Cela doit conduire à un investissement accru en matière de recherche sur les migrations et sur le lien entre mouvement des personnes et développement économique et social.

Références :

- Adelkhah, F. et Bayart, J.-F., (2007), *Voyages du développement: Emigration, commerce, exil* Karthala
- Bhagwati, J. (2003), « Borders beyond Control », *Foreign Affairs*, Vol. 82, No. 1 (Janvier-février), pp. 98-104
- Chasteland J.-C. et Chesnais J.-C. (2006), « 1935-2035 : un siècle de ruptures démographiques », *Politique étrangère* 2006/4, p. 1003-1016.
- Division de la population des Nations Unies (2006). *Trends in Total Migrant Stock : The 2005 Revision*, New York : Organisation des Nations Unies.
- Division de la population des Nations Unies (2009). *World Population Prospects: The 2008 Revision. Highlights*. New York: United Nations.
- Docquier, F. (2007), «Fuite des cerveaux et inégalités entre pays», *Revue d'économie du développement*, numéro spécial suite à la conférence AFD/EUDN 2006 sur « Migrations et développement : Des avantages partagés ? », n° 2-3, septembre 2007.
- Ferry, B. (2007) (Sous la direction de), *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain*, Karthala, pour le CEPED et l'AFD, Paris, 2007
- Hatton, T. and Williamson, J. (2009) "Vanishing Third World Emigrants", NBER Working Paper 14785, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Mayr, K. and Peri, G. (2008) "Return Migration as a Channel of Brain Gain" NBER Working Paper 14039, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Mélonio, T., « Balances migratoires. Concept, hypothèses et discussions », Document de Travail n° 74, Agence française de développement, octobre 2008.
- Schiff, M. (2007), «Migration, investissement et commerce: substituts ou compléments?», *Revue d'économie du développement*, numéro spécial suite à la conférence AFD/EUDN 2006 sur « Migrations et développement : Des avantages partagés ? », n° 2-3, septembre 2007.
- Simon, G. (2002), « Les migrations internationales », *Population et Sociétés*, No. 382, septembre.